

L'écho du Cedapa

L'information technique pour gagner en autonomie

Bocage et zones humides : arrêtons le massacre !

Combien de temps allons-nous pouvoir encore accepter ce double discours ? La transition agroécologique est en marche et en même temps les dérives agricoles sont toujours aussi criantes. Les efforts des uns sont annihilés par la bêtise des autres. Combien de temps laisserons nous encore mutiler voire arraser les talus ? Combien de temps encore les terres humides pourront-elles impunément être mises en céréales avec engrais, phyto, ornières et dégradation de la qualité de l'eau ?

A l'heure de l'urgence climatique, ces comportements sont criminels et injurieux. Il est nécessaire de sanctionner ces relargages massifs de carbone et ce saccage de biodiversité. Nous laissons détruire là nos meilleurs alliés, la prairie et le bocage.

Nous ne pouvons pas nous réjouir que la Bretagne plante des haies quand dans le même temps des arbres sont massacrés à la pince sur pelleteuse et que des talus sont arrasés. Non, les nouvelles plantations n'assurent pas le même rôle écologique que le maillage bocager ancien que l'on voit abattre un peu plus chaque année.

La destruction du bocage et des zones humides est un effet direct de l'agrandissement des fermes, de l'intensification des élevages et de l'effet d'aubaine du bois énergie sans gestion durable. A l'inverse, les cartes régionales des engagements en MAEC SPE, de la part d'herbe dans la SAU et de la densité bocagère sont quasiment superposables ! Preuve que l'élevage herbager est une solution.

L'arbre et la prairie sont inséparables comme l'homme et l'animal. La résilience de nos systèmes d'élevages ne pourra pas faire l'impasse d'un réel maillage bocager. Il est de notre responsabilité de recréer cet écosystème pour qu'il réponde au plus vite aux enjeux actuels et permette un avenir aux générations futures.

Franck LE BRETON, Administrateur au CEDAPA

Dossier: Elevage des veaux



Une année de pâturage en secteur séchant



Cette année, l'Echo vous propose de suivre Thomas Leclerc, éleveur laitier à Plédéliac, en secteur séchant. Dans ce numéro, Thomas nous présente l'aménagement de son parcellaire et le déroulement de son déprimage.

Aménagement du parcellaire accessible

Les 32.5 ha accessibles sont divisés en 27 paddocks de 1 à 1.5 ha. Ils sont aménagés d'un bac à eau pour deux paddocks, alimentés par un réseau d'eau enterré. Le pâturage est géré en paddocks de nuit et de jour, au fil avancé à chaque repas. « Les paddocks sont desservis par des chemins privés et communaux et j'ai aménagé 600 m de nouveaux chemins en décaissant sur 20 cm, réempierré avec du grossier et du 0/30, mais il faut que j'ajoute du sable pour le confort des vaches. Les chemins permettent d'allonger la saison de pâturage et de diminuer les blessures aux pieds des vaches. J'ai également fait bitumer la sortie du bâtiment sur 80m avec les aides PCAEA pour faciliter le flux et maintenir en état cette partie ombragée très utilisée. »



« Les chemins permettent d'allonger la saison de pâturage et de diminuer les blessures aux pieds des vaches »

Le déprimage

Les vaches pâturent depuis le 26 février et ont terminé le tour de déprimage le 14 avril. « Elles passent encore la nuit au bâtiment car il y a des gelées et ça m'a permis de faire un tour lent et de passer sur les 27 ha accessibles en herbe. J'ai également sorti un lot de taries qui nettoyaient derrière les vaches lorsqu'il fallait bien gratter les paddocks. Pour moi le déprimage est réussi lorsque l'herbe est bien rasée et que l'on voit un peu la terre ». La ration des laitières est constituée d'environ 7 kgMS d'herbe, de 7 kgMS d'ensilage d'herbe et de 4 kgMS d'ensilage de maïs. Les fraîches vélées ont toujours un peu de correcteur azoté (50% soja/ 30% féverole/ 20% colza) à hauteur de 800 g et moins d'1 kg de mélange céréaliers. La production est actuellement de 23 kg/VL, avec 30.5 de TP et 40.3 de TB.

Le plein printemps

« Pour l'instant, il y a peu de pousse. On a eu 35 mm de précipitations vers le 10 avril, mais il manque

la chaleur. Je suis quand même plutôt confiant, cette année j'ai du stock donc je vais ajuster la distribution en fonction de l'herbe disponible dans les paddocks. Au deuxième tour, les vaches auront 20 à 24 ha à pâturer soit 42 ares/VL ce qui me fait un temps de retour de 35- 40 jours environ. Les 5.5 ha de prairie sous couvert de protéagineux seront enrubannés autour du 23 avril pour avoir la prairie de disponible en mai-juin et je prévois de faire une fauche d'herbe sur 17 ha non accessibles fin avril/ début mai. »



« Pour moi le déprimage est réussi lorsque l'herbe est bien rasée et que l'on voit un peu la terre »

Bilan des vêlages

Sur les 64 vaches, 42 ont vêlé entre le 2 mars et le 14 avril le reste du troupeau va vêler d'ici juin. « Les vêlages se sont bien passés. Je suis plutôt content du résultat de mon groupage des vêlages car 80% se sont fait en 6 semaines. Je pense que c'est l'effet flushing qui me permet d'y arriver. Je donne aux fraîches vélées jusqu'à 2kg de mélange céréaliier 3 semaines avant la mise à la repro au 15-20 mai. Pour la surveillance des chaleurs, j'observe le troupeau discrètement 15 minutes avant de les amener à la traite et une demi-heure en fin de journée et je note tout. Le début des IA va commencer au 15-20 mai. »

La ferme

2 UTH, bio, MAE SPE 18%, secteur séchant : 670 mm de précipitations, moyenne annuelle
67.5 ha de SAU : 59.5 ha en herbe dont 32.5 ha accessibles, 5 ha maïs, 3 ha mélange céréaliier
64 VL à 5 500 L produits
Chargement : 1.36 UGB/ha
Coût alim : 52€/1000L
EBE 2020 : 97 000€ (rémunération du salarié déduite)

Cindy Schrader, animatrice CEDAPA

> Vie associative

> Du nouveau dans l'équipe du Cedapa

Léa DELAPRE-COSSET remplace de Jean GUITTON.



«Diplômée de l'école d'ingénieur agronome de Rennes en 2018, j'ai souhaité compléter mes études d'un savoir-faire plus concret et d'une meilleure connaissance du fonctionnement d'une ferme. J'ai rejoint la Bretagne il y a plus d'un an où j'ai été salariée agricole dans un élevage bovins lait, qui m'a donné le goût des systèmes herbagers. Me voilà donc embauchée au CEDAPA, très heureuse d'intégrer une association engagée dans la reconnaissance de ces systèmes, qui œuvre pour la mise en lien des éleveurs et éleveuses et leur accompagnement vers des systèmes plus autonomes et économes».

Les missions de Léa : animation des groupes Trégor 1 et 2, SMEGA, et groupe bovins allaitants. Son mail : lea.cedapa@orange.fr

> (Ré) engagements MAEC 2021

		Demande d'engagement 2021					
		SPM1	SPE1	SPM2	SPE2	SPM3	SPE3
Contrat historique échu	SPM1	1 an	-	-	-	-	-
	SPE1	1 an	-	-	-	-	-
	SPM2	1 an	5 ans	1 an	-	-	-
	SPE2	1 an	5 ans	1 an	-	-	-
	SPM3	1 an	5 ans	1 an	5 ans	1 an	-
	SPE3	1 an	5 ans	1 an	5 ans	1 an	-
Demande sans historique		1 an	5 ans	-	5 ans	-	5 ans

Suite à la Commission Agro Environnement (CAE) organisée par la Région le 8 mars, voici ce que nous savons sur les MAEC SPE et Bio pour les années de transition PAC 2021 et 2022 :

Toutes les MAEC sont ouvertes **sur l'ensemble du territoire**.

Les SPE Evolution et Conversion AB sont des contrats de 5 ans.

Les SPE et AB Maintien sont des contrats de 1 an à tous les bénéficiaires historiques. Vous devez respecter une obligation de non régression. C'est-à-dire que par exemple : vous ne pouvez pas passer d'une SPE 12 à une SPE 18 maintien.

Une particularité pour la SPE Maintien 12 %, ce sont des contrats de 1 an pour les primo-accédants.

Si vous avez un nouveau numéro de PACAGE ou que vous reprenez des terres : il convient de retenir la mesure portée par la majorité des surfaces pour vérifier le respect de l'absence de régression environnementale.

Il n'y a pas de modification des plafonds pour les mesures systèmes.

Informations auprès d'Hélène au Cedapa.

Annonces

Recherche ferme

Recherche une ferme et personnes intéressées pour un projet d'installation en collectif favorisant l'entraide et la mutualisation. Projet en maraîchage et micro-brasserie avec houblonnière pouvant être complété par des ateliers divers en bio. Secteur Ile et vilaine.

Contact: Amélie Brard et Mathilde Poussin 06 10 25 15 69

Recherche une ferme en système herbager à reprendre en couple. Bouchers de métier et terminent le BPREA en juin.

Critères: ferme laitière de 60-80 ha, pour environ 60VL. Pas de secteur précis.

Contact: Vincent NOUVION

06 44 87 50 71

Recherche salarié(e)

Ferme en brebis laitières et vaches allaitantes en agriculture biologique recherche un-e salarié-e de mars à septembre essentiellement pour la partie transformation fromagère. 24h/ semaine au SMIC.

Gaec Feurm Gwennili, 22110 Trémargat, 06.09.05.96.99

Recherche salarié

Recherche salarié.e agricole pour remplacement week-end et/ou vacances scolaires. Ferme située à Plédéliac : 50 VL - 80 ha - 2 associés - tout herbe et AB. Mono-traité. Tâches: traite, observation, alimentation et soins des animaux.

Contact: Jeanne Brault/ Dominique Le Calvez: 02 96 27 34 13 / jeannebrault@yahoo.fr

A Vendre

Génisses croisées Jersiaises et croisées Normandes. Système herbager et vèlages groupés

Contact : Lauriane des Praden Melen à Ploerdut au 06 98 84 23 34

Rejoignez-nous sur Facebook !



Facebook.com/CEDAPA

Le GAEC la ferme des hirondelles à Plédéliac



Allons faire un petit tour chez d'anciens animateurs du CEDAPA non issus du milieu agricole qui se sont récemment installés. 1er rendez-vous chez Jeanne Brault et Dominique Le Calvez : ils ont un objectif qui les guide « faire bien avec moins ! »

Une installation réfléchie

Dominique s'est installé en 2014, rejoint par Jeanne en 2016, après une expérience comme animateurs au CEDAPA. Leur choix s'est porté sur une ferme de Plédéliac. Au départ, la reprise a été calculée en bovins viande, production du cédrant, mais cela ne passait pas économiquement. En 2013, avec la fin des quotas, il était possible de recréer une activité laitière sur la ferme. Ils ont calculé ce que le potentiel foncier leur permettait de produire. Sur les 82 ha de l'exploitation, 25 ha sont accessibles directement autour du siège d'exploitation, un bloc de 36ha pâturables se situe à 3 km de la ferme de l'autre côté d'une route départementale, le reste est destiné aux taries et aux génisses. « L'idéal pour s'installer en système herbager aurait été de trouver une ferme avec un parcellaire groupé et 50 ha accessibles. Nous cherchions autour de Lamballe, l'exploitation était intéressante car les bâtiments, même s'ils étaient âgés, étaient fonctionnels et bien entretenus. L'inconvénient ce sont les terres de landes, froides et humides tard l'hiver, et séchantes l'été... ». La salle de traite mobile a vite été vue comme un levier pour augmenter la surface accessible aux vaches et valoriser davantage le pâturage, et ainsi envisager une production de 250-300 000 L/an, en bio. Après s'être assurés que Biolait accepterait de collecter du lait de traite au champ, ils ont validé l'idée, et lancé leur projet d'installation.

La traite mobile : déplacer le lait plutôt que déplacer l'herbe

« Nous n'avons pas envie de faire trop de tracteur, travailler en auto-chargeuse, ça nous a semblé plus logique de déplacer le lait plutôt que de déplacer l'herbe. Le système de traite mobile nécessite moins de place et cela permet de faire un vide sanitaire dans les bâtiments ! Nous avons été surpris de trouver facilement et rapidement en Bretagne un équipement de traite mobile. Nous en avons eu pour 24000 € entre la salle de traite 1*5, le véhicule, l'installation électrique au champ, le tank et la remorque. Ce qui est important pour la traite mobile, c'est de pouvoir avoir une zone dans une parcelle dont le sol reste dur pour le parc d'attente. » Deux sites de traite au champ ont été définis, de 16 ha et 20 ha, avec un emplacement électrique et un parc d'attente en caillebotis. « C'est sympa de traire dehors, les vaches sont plus cool, et il y a moins de problème de mouches l'été ! »

« La traite mobile est un bon moyen d'allonger la période de pâturage, chez nous les vaches sont 8 à 9 mois dehors de mars à décembre. »



Une conduite du pâturage sur 2 blocs qui permet une alternance pâture/fauche sur toute la surface en herbe

Les VL sont mises à l'herbe à partir de mi-mars, elles passent le printemps sur le bloc près de l'exploitation. Les terres du bloc plus éloigné sont déprimées par les vaches taries et génisses, puis fauchées fin avril/début mai et en juin. A partir de mi-juillet, après au moins 1 mois de repousse, c'est la transhumance : les vaches vont à pied sur le bloc plus éloigné à 3 km et la traite au champ commence. La salle de traite est déplacée tous les 15-30 j entre les 2 sites de 16 et 20 ha en fonction de la pousse de l'herbe. Les VL reviennent mi-octobre sur le bloc près de l'exploitation.

La ferme (bilan de 2019)

- GAEC à 2 associés et 1 salarié : 2,9 UTH
- Bio et MAEC SPE
- SAU : 82 ha, tout en herbe. 61 ha accessibles : 25 ha direct autour du siège et 36 ha à 3 km accessible grâce à la salle de traite mobile.
- 117 ares/VL en système tout herbe.
- Terres de landes, argileuses, hydromorphes.
- 52 VL croisées, base Holstein et Montbéliardes
- Production : 262 000 L (bitraite en 2019)
- Coût alimentaire : 43,4 €/1000 L
- EBE : 62 000 € - Annuités : 28 000 €
- Revenu disponible : 17 500 € / associé / an

Anais Kernaleguen, animatrice CEDAPA

Tarir ses vaches : A qui le repos ?

Pour un éleveur, tarir ses vaches est souvent synonyme de repos. Fini la traite, les vaches sont envoyées au loin, avec une ration simplifiée et peu de temps d'astreinte. En revanche, pour la vache, cette période se présente de façon bien plus complexe qu'il n'y paraît.

Une période centrale ...

Au cours de la vie d'une vache, 3 étapes se succèdent de façon cyclique : la lactation, le tarissement et le vêlage. Le tarissement, bien que souvent considéré comme une période calme, apparaît comme une période clé dans ce cycle. Les objectifs de cette période sèche sont multiples et essentiels : terminer la gestation, préparer le vêlage, produire un colostrum de qualité, et préparer la future lactation. Les pratiques mises en place pendant cette période vont ainsi impacter le déroulement du vêlage, les premières heures de la vie du veau et la production laitière de la vache pendant les deux lactations suivantes.

... Qui n'est pas de tout repos ...

Au cours de cette période, la vache va subir des modifications physiologiques importantes. Trois phases se distinguent au niveau de la mamelle.

- Les cellules sécrétrices (ou acini) s'indifférencient progressivement pendant les 3 premières semaines diminuant ainsi l'activité sécrétoire de la mamelle jusqu'à l'arrêt total de production.

- Une fois indifférenciées, les anciennes cellules mammaires entrent en apoptose (suicide programmé des cellules, les vacuoles gonflent jusqu'à explosion des cellules) et sont remplacées par de nouvelles cellules. Le renouvellement des cellules mammaires est total après 60 jours de tarissement.

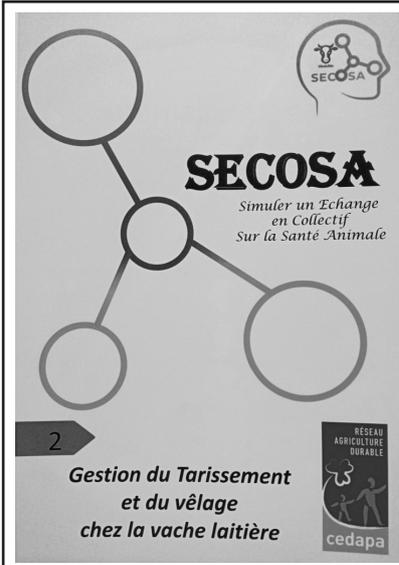
- Enfin, 3 à 4 semaines avant le vêlage, les acini se différencient progressivement et acquièrent leurs propriétés productives. L'activité sécrétrice reprend peu à peu. C'est au cours de cette phase que le colostrum se forme. Les acini n'étant pas assez différenciés, ils laissent passer des protéines (qu'ils ne laisseraient pas passer pendant la lactation) : les anticorps et cellules immunitaires mammaires.

D'autre part, les papilles ruminales sont renouvelées. Or, en fonction de l'alimentation donnée aux vaches pendant le tarissement, ce développement sera complet entre 2 et 8 semaines après le vêlage. Ainsi, la capacité d'absorption des nutriments et donc la valorisation de la ration en début de lactation dépend de l'alimentation donnée aux vaches taries.

... Qui se doit d'être maîtrisée.

Pendant le tarissement, la note d'état corporel, la durée, le lieu, l'alimentation, la complémentation azotée, minérale et les traitements mis en place impactent fortement la production laitière mais aussi la santé des vaches et des veaux. D'une part, le tarissement représente une période charnière pour le développement de mammites. De nombreuses solutions existent pour réduire ces risques de pathologies. D'autre part, les nombreuses modifications physiologiques que subit la vache, couplées aux stratégies alimentaires définies par l'éleveur vont fortement impacter le métabolisme de l'animal. Fièvres de lait, acétonémies, acidoses, non-délivrances ou encore métrites sont autant de maladies métaboliques qui peuvent nuire à la vache et pour lesquelles des préconisations simples peuvent être respectées.

Maîtriser son tarissement en système herbager implique de nombreuses pratiques qui ne peuvent être résumées en un article. Pour approfondir celles-ci et échanger avec d'autres éleveurs sur le sujet, des formations sur le tarissement sont régulièrement proposées au CEDAPA. De plus, vous pouvez retrouver des témoignages et davantage de détails dans notre fiche technique et dans l'outil SECOSA, disponibles au CEDAPA.



SECOSA est un outil développé par un collectif de 10 éleveurs du CEDAPA visant à simuler un échange en collectif sur des questions sanitaires de son exploitation. SECOSA, à partir d'une question, propose différentes réponses possibles issues de pratiques d'éleveurs expérimentés en santé animale.

Maxime Lequest, animateur CEDAPA

Quelles solutions face à des difficultés rencontrés sur l'élevage des veaux ?

Dans ce dossier nous vous présentons quelques témoignages d'éleveurs et d'éleveuses laitiers sur l'élevage des veaux. L'aménagement de la nurserie, le chargement, la gestion de la phase lactée, la ration des mères, sont des exemples de leviers qui ont été mis en place pour faire face à des problèmes rencontrés au début de la vie des veaux ou pour faciliter le travail.

La gestion de la ventilation de sa nurserie

Elisabeth Beuzit, éleveuse à Plouigneau, troupeau croisé, en conversion bio, âge au premier vêlage : 27-28 mois, période des vêlages : toute l'année.

« Les veaux sont 8 à 15 jours sous la mère puis on leur distribue du lait entier en 2 repas par jour, et de l'aliment pour veaux bio avec de la paille. L'aliment est progressivement substitué par un mélange de bouchons de luzerne/maïs épis et foin. Ils sont sevrés à 3 mois. Les cases sont pailonnées tous les jours. Nous faisons un vide sanitaire 1 mois l'été. Les cases sont lavées à l'eau et séchées au soleil, l'objectif est de ne pas détruire la bonne flore par du désinfectant tant qu'il n'y a pas de soucis. En 2014 nous avons changé de nurserie, nous l'avons installée à côté de la salle de traite pour pouvoir distribuer le lait aux veaux plus facilement. Dès le deuxième hiver, les veaux de 8 jours ont eu des problèmes respiratoires et des diarrhées qui finissaient par être virales, comme s'ils avaient eu un coup de froid. Il a fallu traiter tous les veaux cet hiver-là. Par la suite nous avons contacté le GDS pour faire un diagnostic du bâtiment. Il s'avère que la pièce est beaucoup trop grande avec ses 400 m³ d'air pour 6 cases individuelles et 2 cases collectives de 3 veaux. La norme est 10 m³ / veau avant sevrage et 15 m³ après sevrage. Nos besoins sont de 150 m³ d'air. A cela s'ajoute que le bâtiment dispose de 2 portes métalliques qui laissent passer de l'air et le bardage en bois laisse passer un courant d'air par le haut. Normalement, lorsque la nurserie est bien conçue, l'air chaud dégagé par les veaux entraîne l'air froid vers le haut, c'est l'effet cheminée.



«Des panneaux en bois ont été aménagés au-dessus des cases ainsi que des plaques en bois sur les côtés extérieurs des niches»

Ce n'était pas notre cas, l'air froid retombait sur les veaux sans se renouveler. Ça pouvait même parfois sentir l'ammoniac. Suite au diagnostic, nous avons ajouté des bavettes en caoutchouc autour des grandes portes en métal pour les isoler, nous avons installés des déflecteurs pour diriger l'air vers le haut. Des panneaux en bois ont été aménagés au-dessus des cases ainsi que des plaques en bois sur les côtés extérieurs des niches. Pour savoir si ton veau est bien, tu vas à sa place dans la case et si tu sens un courant d'air derrière les oreilles c'est qu'il y a trop d'air ! Depuis que ces aménagements ont été faits en 2016, nous n'avons plus de problèmes sur les veaux. »

Répartir le stress et bien gérer le colostrum

Céline Le Ru, éleveuse à Ploezal, Primholstein, conventionnel, âge au premier vêlage : 2 ans, vêlages étalés sur l'année.

« Nous avons eu à différents moments depuis notre installation, des problèmes sur les veaux : diarrhées à colibacilles, cryptosporidiose et alimentaires au moment de la transition colostrum - lait en poudre. Avant, les génisses étaient systématiquement traitées contre la coccidiose en préventif. Pour limiter les traitements, nous avons mis plusieurs protocoles en place avec un vétérinaire. Tout d'abord nous gardons moins de génisses de renouvellement, nous avons donc diminué le chargement des génisses ce qui a systématiquement fait diminuer les diarrhées. Pour gérer les problèmes de coccidioses, nous procédons par étapes tout au long de la phase lactée du veau. Ils sont en cases individuelles jusqu'à 5-6 semaines, puis en igloo dehors à 4 pendant 15 jours avec la même alimentation. Les génisses sont sevrées à 8 semaines. 1 semaine après, elles vont en cases collectives de 10. Elles reçoivent un aliment 0-6 mois enrichi en huiles essentielles pour prévenir la coccidiose. Nous avons fait le choix d'acheter un refractomètre pour pouvoir juger la qualité du colostrum et ne distribuer que le meilleur aux génisses de renouvellement. Le colostrum est distribué au biberon le plus rapidement possible après la naissance, la quantité varie en fonction de la qualité (3 à 4 L) et on finit à la sonde si tout n'est pas bu. »

Une ration à base de lait yaourt pour simplifier le travail et bien distribuer le colostrum

Ludovic Rolland, éleveur à Ploubezre, troupeau croisé, conventionnel, âge au premier vêlage : 3 ans, période des vêlages : regroupée au printemps mais sur plusieurs mois.

« J'avais quelques problèmes de diarrhées chez les veaux. Depuis 3 ans, je laisse le veau une journée avec sa mère puis pendant 2-3 jours je distribue le lait de la mère réchauffé. Ensuite je passe au lait yaourt [NDLR : laitensemencé de yaourt] pendant 8 mois. A partir de 2.5 mois, les génisses sont dehors avec un milkbar et du foin à disposition. Le lait est distribué en deux repas de 2.5 à 3L jusqu'à 3 mois puis en un repas de 3-4 L. Pour les manipuler et bien les habituer à moi, je leur donne 1/2 kilo de maïs grain pendant 3-4 mois. Les génisses sont en cases individuelles pendant 1 mois puis 4-5 par cases collectives dans une ancienne étable fermée et isolée. Ensuite je les transfère dans une petite stabulation exposée plein sud ou elles apprennent à pâturer et où elles s'habituent au fil. Depuis que je procède ainsi, je n'ai plus de problèmes de diarrhées. »

Les veaux sous la mère pour simplifier le travail

Benoît Cabaret, éleveur à Hillion, troupeau croisé, bio, âge au premier vêlage : 28 à 30 mois, vêlages étalés sur l'année.

« Avant les veaux étaient dans un vieux bâtiment dans des cases individuelles, désormais on laisse les veaux sous leurs mères. C'est plus sain qu'un vieux bâtiment et ça fait moins de boulot. Les diarrhées chez les veaux sont rares, elles surgissent sur les veaux qui ont des mères pas très maternelles. Il faut surtout faire attention à ce que le petit tète bien et si ce n'est pas le cas, on l'isole avec la mère pour créer le lien et s'il faut on donne le biberon puis on passe au sceau. Les jeunes suivent donc leurs mères sur l'aire paillée, à la traite et au pâturage. Du kaolin est à disposition pour prévenir les diarrhées. Normalement on les sépare à 3 semaines mais on traîne souvent vu le confort de travail. Une fois séparés des mères et mis en cases collectives avec un accès à une pâture, les veaux ont du foin et deux repas de 3-4 L de lait yaourt que l'on diminue progressivement. Le choix du lait yaourt s'est fait pour simplifier la distribution et pour distribuer un lait plus digeste. A ce stade, ils savent déjà pâturer. A partir de 2 mois, nous leur donnons un peu de mélange de céréales à base de féverole/avoine/pois. L'élevage des génisses est délégué à 4 mois, elles doivent donc être sevrées avant de partir. »

Du lait en poudre pour éviter les diarrhées alimentaires

Jérémy Lecherbonnier, éleveur à St Roch sur Egrenne en Normandie, Primholstein, conventionnel, âge au premier vêlage : 26-27 mois, vêlages étalés.

« J'ai mis en place un protocole avec mon vétérinaire pour en finir avec les diarrhées virales et alimentaires qui touchaient les veaux dans les premières semaines de vie. J'ai donc mis deux actions en place. La première est de donner une solution de lactosérum bovin concentré pourensemencer la paroi intestinale avec une flore non pathogène et pour lutter contre Escherichia Coli. Il faut faire boire le veau juste avant de distribuer du colostrum. La deuxième a été d'arrêter de donner le lait des mères pour passer à la poudre de lait. Ça me permet d'avoir du lait avec une qualité et une température constante et contrôlée. Grâce à ces éléments, je n'ai presque plus de diarrhées. Quand un veau naît, il reçoit la solution puis le colostrum de sa mère pendant 2 jours avant d'être nourri à la poudre de lait. Les veaux sont mis par 4-5 en cases collectives de 25m² assez rapidement. J'ai 4 à 5 cases, ils y restent donc environ 3 - 4 semaines. Ces cases sont paillées tous les jours. De la paille et de l'aliment 1er âge à partir de 15 jours sont à disposition. Le sevrage est réalisé à 2.5 mois. Les génisses passent ensuite dans un second bâtiment en logettes, paillées tous les jours. Elles sont alors nourries au foin et avec un aliment 2ème âge puis au foin et à l'ensilage d'herbe. Elles y restent jusqu'à la mise à l'herbe à 8 à 12 mois en fonction de la saison. Les veaux mâles sont quant à eux nourris au lait et sont mis en cases individuelles jusqu'à leur départ à 15 jours. »

La bonne santé des veaux dépend de deux facteurs :

- La bonne santé des mères (alimentation équilibrée, système immunitaire développé, nombre de lactations > 3) qui vont transmettre leurs défenses immunitaires pour protéger le veau pendant ses premières semaines de vie via le colostrum.
- Les conditions de vie du veau à savoir la gestion de leur habitat (ventilation, chargement, gestion du stress) et la gestion de leur alimentation (quantité, qualité, température, régularité).

Retrouvez notre formation élevage des génisses dans notre catalogue de formation et notre dossier technique plus complet sur les différentes méthodes d'élevage des génisses disponible au CEDAPA.

Cindy Schrader et Maxime Lequest, animateurs Cedapa

Quel avenir pour les antibiotiques ?

L'usage excessif d'antibiotiques dans le monde de l'élevage au cours des dernières décennies a favorisé le développement et la dissémination d'antibiorésistances. Ce phénomène a des conséquences directes sur la santé des Hommes et des animaux et atténue progressivement l'efficacité des traitements allopathiques². Malgré une diminution de l'usage d'antibiotiques en élevage de porcs et de volailles, un gros travail reste à faire en élevage de bovins.

L'élevage mis en cause ?

Une majorité de pathologies d'élevage est causée par des bactéries dont le traitement le plus courant et efficace est l'antibiotique. Or, par le biais de mutations génétiques naturelles, les bactéries peuvent acquérir des résistances face aux antibiotiques. De plus, ces bactéries ont aussi la faculté de transférer cette résistance à d'autres bactéries à condition qu'elles soient très proches l'une de l'autre. Certaines pratiques agricoles ont participé à rendre ce phénomène naturel problématique.

L'usage massif d'antibiotiques en élevage pour traiter ou prévenir les pathologies animales est à l'origine de forts rejets d'antibiotiques dans l'environnement. Ces derniers agissent dans l'environnement en éliminant les bactéries sensibles : seules les bactéries résistantes survivent. Les animaux et les hommes ont, de ce fait, plus de risques d'être infectés par des bactéries multi-résistantes pour lesquelles les antibiotiques n'auront plus d'efficacité.

Des conséquences sanitaires alarmantes...

La principale conséquence de l'antibiorésistance est de mener les professionnels de la santé à des impasses thérapeutiques, caractérisées par un manque de moyens pour traiter les infections actuelles. Les rapports publiés en 2009 et 2016 par le Centre Européen pour la prévention et le contrôle des maladies, l'agence de médecine européenne et Jim O'Neil alertent le monde sur la menace que fait peser ce phénomène sur la santé humaine. A titre d'information, l'antibiorésistance pourrait devenir la première cause de mortalité au monde d'ici 2050.

Face à ces enjeux de santé publique, le gouvernement français a mis en place un plan Eco-Antibio en 2012 pour réduire de 25% l'usage d'antibiotiques en élevage. Face à des résultats positifs, ce plan a été reconduit pour la période 2017-2021. Toutefois, cette réduction n'est pas aussi flagrante en élevage de bovins laitiers.

Quelles solutions pour les éleveurs laitiers ?

Dans ce contexte, certaines pratiques encourageantes et certains systèmes permettraient une amélioration de la situation :

-Arrêter les traitements allopathiques systématiques et préventifs, notamment au tarissement.

-Réduire les traitements par voie générale et les antibiotiques à spectre large et ainsi sélectionner les antibiotiques efficaces en fonction des maladies.

-Eviter les antibiotiques dits « critiques » orientés contre des bactéries contre lesquelles nous n'avons pas d'alternatives y compris en santé humaine.

-Eviter de distribuer du lait contenant des antibiotiques aux animaux de la ferme.

-Mettre en place de bonnes pratiques préventives qui limitent les risques d'apparitions de pathologies (Obsalim, SECOSA ...)

-Evoluer vers un système plus herbager plus sécurisant pour les vaches : réduction du temps passé en bâtiment, alimentation naturelle et équilibrée toute l'année, production laitière moins poussée, chargement moins important, sélection génétique plus orientée vers les performances sanitaires...

-Traiter les animaux en utilisant au maximum des méthodes alternatives : acupuncture, homéopathie, aromathérapie, phytothérapie...

A l'issue de diverses formations, ces solutions ont déjà été adoptées par de nombreux éleveurs du CEDAPA, et bénéficient également d'une baisse des frais vétérinaires. De plus, les études menées au CEDAPA depuis 2015 démontrent l'efficacité de ces solutions et valident un dicton bien connu : pour les animaux non plus, les antibiotiques ce n'est pas automatique !

1 ANSES, 2014. Ed. ANSES Maisons-Alfort, 218 p.

2 O Niel.J, 2016, Rapport « Review on Antimicrobial

Maxime Lequest, animateur CEDAPA

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 332, 22193 Plérin cedex
02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr. Directeur de la publication :

Fabrice Charles

Comité de rédaction : Elisabeth Beuzit, Amaury Lechien, Olivier Josset, Collet Yannis, Pierre Queniat.

Animation, coordination et mise en forme : Cindy Schrader

Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier

Impression : Roudenn Grafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cedex.

N° de commission paritaire : 04121 G 88535 - ISSN : 2649-8049

Je m'abonne à l'écho

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Commune :

Profession :

Je m'abonne pour :

1 an	2 ans
6 numéros	12 numéros

Adhérents / étudiants 23 € 35€

Non adhérents / établissements scolaires 32€ 55€

Soutien, entreprises 45€ 70€

Adhésion Cedapa 100 €

Bulletin d'abonnement à retourner avec le règlement à l'ordre du Cedapa à l'adresse :

L'écho du Cedapa - BP 332 - 22193 PLERIN cedex

J'ai besoin d'une facture



Côtes d'Armor
le Département

